# CRÉER ET MODIFIER UNE CTC



La Coopération Territoriale de clubs (CTC) est un dispositif pour les clubs, permettant de développer un projet commun favorisant le développement du basket sur son territoire. Cette fiche pratique vous guidera dans les démarches administratives pour créer, modifier, renouveler ou mettre fin à votre CTC.

Le dépôt des demandes est ouvert de début novembre jusqu'au 30 avril de la saison en cours. La prise d'effet de la décision se fera le 01 juillet de la saison suivante.

## **POURQUOI?**



Travailler ensemble dans le développement du basket sur son territoire.



Effectuer des modifications sur le nombre de clubs composant la CTC, prolonger ou mettre fin à la CTC.



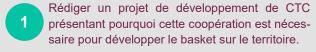
Pouvoir modifier, améliorer, aiguiller son projet de développement de CTC, ainsi que le choix de ses engagements solidaires.



Intégrer de nouveaux accords entre clubs, comme un accord financier favorisant l'équilibre financier entre les clubs.

#### **COMMENT?**

#### Créer une CTC



Le dossier de création de CTC doit être constitué de :



- Le projet de développement de la CTC ;
- La convention de CTC renseignée, signée ;
- Le procès-verbal de l'organe délibérant de chaque club actant la décision ;
- La liste exhaustive des équipes engagées par chacun des clubs.

### Renouveler une CTC

- Réunir le COPIL de la CTC et échanger sur les perspectives futures de chacun sur l'avenir de la CTC.
- Le dossier de renouvellement de CTC doit être constitué de :
  - La convention de CTC renseignée, signée ;
  - Le procès-verbal de l'organe délibérant de chaque club actant la décision.

#### **Modifier une CTC**

- Réunir le COPIL de la CTC, et prendre les décisions qui définiront le nouveau projet de développement de CTC.
- Le dossier de modification de CTC doit être constitué de :
  - Le projet de développement de la CTC ;
  - La convention de CTC renseignée, signée ;
  - Le procès-verbal de l'organe délibérant de chaque club actant la décision.

#### Mettre fin à une CTC

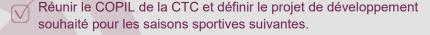
- Réunir le COPIL de la CTC et prendre la décision ensemble de mettre fin à la CTC.
  - Le dossier de fin de CTC doit être constitué de :

    Le procès-verbal de l'organe délibérant de chaque club actant la décision de mettre fin à la CTC.

#### **VOTRE CHECKLIST**

Se rendre <u>sur eFFBB</u> dans la rubrique Projets > Tous les projets > Relation Clubs/Clubs > Documents CTC.





Transmettre sa demande sur la <u>plateforme</u> avant le 30 avril.

# VOTRE DEMANDE A EFFECTUER SUR

#### LA PLATEFORME EN LIGNE

